

Les nouveautés du règlement Slalom 2012-2014.

Ce document a pour vocation à formaliser et expliquer les nouveautés du règlement national slalom 2012/2014 et à faciliter l'appropriation par les athlètes, les juges, les dirigeants des clubs, les entraîneurs, les organisateurs...

C'est une synthèse uniquement. Il ne remplace en aucun cas le seul document de référence qu'est le règlement national slalom 2012/2014 et les Annexes 2012.

Pour trouver ces documents

http://www.ffck.org/renseigner/index2.php?page=savoir/texte_reference/reglements%20sportifs/reglementssportifs.html

Nouveautés en bleu

Synthèse des grandes nouveautés pour 2012 / 2014

ANIMATION SPORTIVE =

- Le format de course passe à « la manche unique => une manche = une course avec possibilité d'avoir 2 à 4 courses par WE. Ce format est valable sur les régionaux. Pour les N3, N2 ce sera de 2 à 3 courses (sauf les finales N3/N2 qui prennent un format qualification/demi-finale/finale).
- Les N1 conservent leur format 2 manches de qualifications / 1 manche de finale.
- 5 courses sont comptabilisées pour entrer au classement numérique national (et non 3)
- La saison nationale va de février à octobre/novembre selon les niveaux
- En juillet on conserve les championnats de France de catégories d'âge
- La saison nationale se termine pour tous les niveaux avec les finales nationales à l'automne
- Le circuit N1 = pas de changement (à part le prolongement du circuit jusqu'à l'automne et la finale N1 en novembre)
- Le circuit N2 = Le format de course change (manche unique). 6 compétitions uniques. Sur les 3 premières 2 au maximum faisables et sur les 3 dernières 2 au maximum faisables.
- Le circuit N3 = Le format de course change (manche unique). Sinon, pas de changement (à part le prolongement du circuit jusqu'à l'automne et la finale N3 en octobre)
- Les minimales courent dans une catégorie à part entière uniquement sur les régionaux. Ils n'entrent pas dans les points ni dans le classement numérique.

ORGANISATION DE COMPETITION =

- Le format de course à la manche unique va impacter les organisations régionales, N3, N2. Par exemple, il n'y a plus de groupes. Un juge peut juger la course du dimanche matin (mais ne court pas!!!) et un autre la course de l'après midi (et là c'est lui qui ne court pas !!!) Il devra y avoir une seule réunion de juge pour tous les juges du WE.
- Les courses nationales vont se prolonger jusqu'en automne, il faudra adapter nos organisations et calendriers régionaux
- Les pénalités éventuelles sur les courses qui ne respecteraient pas le règlement et notamment le temps de course si il vient à descendre en dessous de 85 secondes pour la moyenne des 5 meilleurs bateaux

Le circuit régional.

Je suis ou je veux intégrer le circuit régional.

Dans mon club j'ai des athlètes régionaux.

Que faire? Comment? Les grands principes? Ce qui change pour 2012 / 2014 ?

Les grands principes d'organisation du circuit régional :

- Le circuit régional est constitué par chaque comité régional,
- Il n'y a pas de limite de participations
- Chaque région organise un championnat régional
- La saison régionale se déroule sur l'année sans aucune restriction
- Un compétiteur régional peut participer à toutes les courses régionales de son choix en France

Le Format des compétitions et courses :

-Pour chaque compétition / course régionale :

- ✓ Format de la manche unique = « 1 manche = 1 course »
- ✓ Un athlète marque des points (pour le classement numérique national) à chaque course, donc à chaque manche
- ✓ Chaque compétition peut avoir de 2 à 4 manches (samedi matin et/ou après midi et/ou dimanche matin et/ou après midi)
- ✓ Une ouverture de 6 bateaux en continu sur tout le parcours (plus de secteur)

-Pour le championnat régional, il y a 2 possibilités :

- ✓ Format de la manche unique = « 1 manche = 1 course »
- ✓ Qualifications (en 2 manches), 50% en demi-finale avec un minimum de 5 embarcations a (1 manche), et un maximum de 6 embarcations (1 manche)

Entrée / sortie / montée sur le circuit :

- Avoir la pagaie jaune minimum
- Aucune autre restriction d'accès au circuit régional

Divers :

- Malus de 30 points par course régionale
- Frais d'inscriptions libres (à fixer par le CRCK Chaque compétiteur doit être considéré de la même façon)
- Les minimes sont des participants à part entière ils peuvent courir sur les régionaux dans une catégorie identifiée (ils ne marquent pas de point et n'intègrent pas le classement numérique national)

Le circuit N3.

Je suis ou je veux intégrer le circuit N3.

Dans mon club j'ai des athlètes N3.

Que faire? Comment? Les grands principes? Ce qui change pour 2012 / 2014 ?

Les grands principes d'organisation du circuit N3 :

- Le circuit N3 est découpé en 4 inter régions (sud, nord, est, ouest), avec pour chaque IR,
- 5 dates de compétitions N3 au maximum par année
- 1 finale N3 à l'automne
- La saison nationale débute en février/mars de chaque année avec les 1^{ères} N3 jusqu'en septembre/octobre avec la finale N3
- Un compétiteur N3 peut participer à toutes les compétitions N3 de son IRg

Le Format des courses :

-Pour les 5 compétitions :

- ✓ Format de la manche unique = « 1 manche = 1 course »
- ✓ Un athlète marque des points (pour le classement numérique national) à chaque course, donc à chaque manche
- ✓ Chaque compétition peut avoir de 2 à 3 manches (samedi après midi optionnel, puis dimanche matin et après midi)
- ✓ Une ouverture de 6 bateaux en continu sur tout le parcours (plus de secteur)

-Pour la finale à l'automne :

- ✓ Qualifications (en 2 manches), 50% en demi-finale avec un minimum de 5 embarcations (1 manche), 10 embarcations maximum en finale (1 manche)

Entrée / sortie / montée sur le circuit :

- Avoir moins de 700 points au classement numérique national
- Avoir la pagaie verte EV au minimum
- Entrée possible toute la saison
- Mise à jour de la liste N3 après chaque WE

Divers :

- Bonus de 20 points par course N3 et bonus 35 points sur la finale N3
- Frais d'inscriptions à 10€ par week-end par embarcation



Le circuit N2.

Je suis ou je veux intégrer le circuit N2.

Dans mon club j'ai des athlètes N2.

Que faire? Comment? Les grands principes? Ce qui change pour 2012 / 2014 ?

Les grands principes d'organisation du circuit N2 :

-Le circuit N2 est national, il n'y a plus de découpage de zone sud/nord ou est/ouest

-6 compétitions au maximum N2 par année

-1 finale N2 à l'automne

-La saison nationale débute en février/mars de chaque année avec les 1^{ères} N2 jusqu'en septembre/octobre avec la finale N2

-Un compétiteur N2 peut participer à 2 compétitions N2 sur les 3 premières N2 et à 2 compétitions N2 sur les 3 dernières N2.

Le Format des courses :

-Pour les 6 compétitions :

✓ Format de la manche unique = « 1 manche = 1 course »

✓ Un athlète marque des points (pour le classement numérique national) à chaque course, donc à chaque manche

✓ Chaque compétition peut avoir de 2 à 3 manches (samedi après midi et, ou, dimanche matin et après midi)

✓ Une ouverture de 6 bateaux en continu sur tout le parcours (plus de secteur)

-Pour la finale à l'automne :

✓ Qualifications (en 2 manches), 50% en demi-finale, avec un minimum de 5 embarcations (1 manche), en finale maximum de 10 embarcations(1 manche)

Entrée / sortie / montée sur le circuit :

-Etre dans les quotas de la N2

-Avoir la pagaie verte EV au minimum

-La montée se fait à 2 dates : début de saison / mi saison

-La mise à jour ne se fait donc qu'à ces 2 dates auxquelles je peux monter en N1 ou descendre en N3

-Un athlète ne peut monter ou descendre qu'une seule fois par saison (= pas de « yoyo »)

Divers :

-Bonus de 15 points sur la finale N2

-Frais d'inscriptions à 10€ par week-end par embarcation

Le circuit N1.

Je suis ou je veux intégrer le circuit N1.

Dans mon club j'ai des athlètes N1.

Que faire? Comment? Les grands principes? Ce qui change pour 2012 / 2014 ?

Les grands principes d'organisation du circuit N1 :

-PEU DE CHANGEMENT SUR LE CIRCUIT N1

-Le circuit N1 est national

-6 WE N1 au maximum par année

-2 courses par WE

-1 finale N1 à l'automne

-La saison nationale débute en février/mars de chaque année avec les 1^{ères} N1 jusqu'en septembre/octobre avec la finale N1

-Un compétiteur N1 peut participer à toutes les compétitions N1

Le Format des courses :

-Pour chaque WE sur chaque course :

✓ Format de la manche unique = « qualifications / finales (50%) »

✓ Un athlète marque des points (pour le classement numérique national) pour la qualification et aussi pour la finale

✓ Une ouverture par secteur **avec 2 bateaux maximum par type d'embarcation**

-Pour la finale à l'automne :

✓ Qualifications (en 2 manches), 50% en demi-finale (1 manche), un nombre défini en annexes pour la finale (1 manche)

Entrée / sortie / montée sur le circuit :

-Etre dans les quotas de la N1

-Avoir la pagaie verte EV au minimum

-La montée se fait à 2 dates : début de saison / mi saison

-La mise à jour ne se fait donc qu'à ces 2 dates auxquelles je peux descendre en N2 monter en N1

-Un athlète ne peut monter ou descendre qu'une seule fois par saison (= pas de « yoyo »)

Divers :

-Frais d'inscriptions à 35€ par week-end par embarcation



Accès aux championnats de France Slalom 2012 / 2014.

Chaque Championnats de France individuels à un format de :

Accès conditionné par 4 résultats sur des courses nationales (N3, N2, N1)

Format : 2 manches de qualification, 1 demi-finale et une finale (4 à 6 portes sont modifiées à chaque phase du championnat)

Etre dans les quotas d'accès en 2012, au classement numérique national au 7/06/2012 :

4 à 6 portes sont modifiées à chaque phase du championnat

Championnats de France Cadets : *Bourg Saint Maurice en juillet 2012*

Voir Annexes 2012

Championnats de France Junior : *Bourg Saint Maurice en juillet 2012*

Voir Annexes 2012

Championnat de France Senior / Open : *Bourg Saint Maurice en juillet 2012*

Voir Annexes 2012

Championnat de France Master : *Châteauneuf en octobre 2012*

- Correspondre aux conditions d'accès à un championnat de France

-Accès : avoir moins de 700 points au classement numérique national à la date fixée par la CNA slalom

-Format : 2 manches de qualification, 1 demi-finale et une finale (4 à 6 portes sont modifiées à chaque phase du championnat)

Aspects sécuritaires.

-Obligations générales :

- ✓ Avoir ses équipements **durant toute la durée de la compétition cela inclus les entraînements officiels sous peine de disqualification**
- ✓ Les organisateurs doivent préciser et afficher les dispositifs de secours, de sauvetage, les lieux et postes de sécurité, les horaires, entraînements officiels...
- ✓ Licence en règle CC+, Pagaie couleur adaptée, certificat médical de non contre indication à la pratique en compétition du CK

-Les Gilets :

- ✓ Obligatoire
- ✓ **Marqué CE, bon état, non modifié**
- ✓ Flottabilité adapté au poids du compétiteur
Poids < 30kg = 30N 30kg < Poids < 40kg = 40N
40kg < Poids < 60kg = 55N Poids > 60kg = 70N

-Le casque :

- ✓ Obligatoire
- ✓ Marqué CE EN 1385 en bon état et non modifié

-Cas particulier des N1 :

- ✓ Pour les N1 le gilet doit être conforme aux normes de la FIC
- ✓ Ceci est valable uniquement dans l'embarcation dans laquelle l'athlète est en N1
- ✓ Ceci est valable du régional au national (N1, CDF...)

-Caractéristiques des bateaux : pour les mensurations (longueur, largeur rien ne change)

-Flottabilité :

- **Tous les bateaux doivent être insubmersibles et pouvoir servir de point d'appui en cas de dessalage**
- **Le bateau plein d'eau doit flotter à plat à la surface de l'eau**
- **En cas de doute, la flottabilité est vérifiée**
- **UN CONSEIL NE PAS JOUER AVEC LA SECURITE = mettre des gonfles**

-Anneaux de bosses : pas de changement

-Calages : l'aménagement intérieur doit permettre de sortir de manière aisée

-Contrôle :

- **Les clubs et pratiquants sont responsables des éléments de sécurité et du respect des consignes**
- **Les organisateurs doivent veiller à l'application des règles en mettant en place des contrôles avec le JA**

Tableau récapitulatif

JUGEMENT

	Officiels Juges				Officiels Juges Arbitre	
	Niveau J Jeunes officiels	Niveau C Juges régionaux	Niveau B Juges nationaux	Niveau A (IJCSL) Juges Inter	Niveau B J.A Rg	Niveau A J.A Nat
Ages	14 >16ans	16ans et +	18ans et +	20ans > 65 ans	18 ans et +	
Formation	Région	Région		Autoformation	Autoformation	CNAS
Contrôle	Régional	Formation et examen par formateurs régionaux	Examen IRg/CNAS	Examen ICF	Examen IRg/CNAS	Nomination après bilan
Gestion	Région	Régions CNAS pour le recensement	CNAS	ICF	CNASL	CNASL
Jugement	SI Rg et N3 obligatoire en double	SI Rg et N3	Tous les niveaux (possible sur demande, de renfort sur inter France)	Niveau Inter/France Niveau Inter/ Etranger	Niveau Régional	Niveau National
Fourniture de juges par le club	Hors quotas club	Fourniture club	Fourniture club	Proposition CNAS	Nomination Régionale	Nomination CNAS
Validation examen ou propos.		Validation après 5 actions de jugements <u>en double</u>	Validation après 5 actions de jugements sur demande à CNAS	4 années d'expérience juge A.B.C Proposition CNAS à CNJA	5 courses comme adjoint de deux tuteurs différents.	Demande du postulant à la CNAS avec bilan d'expérience
En formation ou adjoint	Avant passage juge C	Sur deux ans maximum	Sur deux ans maximum	Proposition à CNJA pour juger à l'étranger après dix journées de jugement sur inter en France (1. 2 .ou 3)	Sur deux ans maximum	Validation CNAS en fonction du travail réalisé
Renouvellement	Non	Titre valable 2 ans Renouvellement après recyclage ou automatique à partir de 12 actions de jugements	Titre valable 2 ans Renouvellement après recyclage ou automatique à partir de 12 actions de jugements ou retour juge C	ICF après jugements	Titre valable 2 ans Renouvellement après recyclage ou automatique à partir de 9 journées de jugement comme J.A ou JA adjoint	Proposition de la CNAS
V.A.E		Totale ou partielle après examen de chaque demande par la CNAS			Totale ou partielle après examen de chaque demande par la CNAS	

The background of the slide features a dynamic splash of water, with clear blue droplets and white foam, creating a sense of movement and freshness. The water appears to be falling or splashing from the top right corner towards the bottom left.

FIN.

De nombreux points n'ont pas été abordés dans ce document (course par équipe, classement des clubs, championnat de France des clubs ...)

***NOUS VOUS ENGAGEONS VIVEMENT A LIRE EN TOTALITE
LE REGLEMENT SPECIFIQUE SLALOM 2012/2014
ainsi que les annexes 2012.***